Ib 19363

LA SEANCE DV ROY, FAICTE EN PARLEMENT,

Sur le sujet de sa Declaration:

Ce iourd'huy Samedy 4. Iuillet 1620.

Ensemble les noms des Princes, Seigneurs, & Officiers de la Couronne qui y ont assisté.

A PARIS,
Chez Sylvestre Moreau, deuant le Palais.
M. DC. XX.

Case
F
39
.326
1620seb

54-2356

LA SEANCE DU Roy faicte en Parlement.

IAmais le Parlement ne reçoit tant de gloire, ſinon lors qu'il ſe voit honoré de la preſence de ſon Roy, auſſi les Roys de France, & principallement noſtre tres inuincible Monarque qui porte à juſte tiltre, le ſurnom de juſte, ſe rend ſi admirable aux effects de ſa Iuſtice, qu'il ne veut decider aucune affaire, important pour l'intereſt gene-

ral de ſon Royaume, qu'en la preſence de ce grand & celebre Senat, le plus Auguſte de la Chreſtienté, voire de tout le monde.

Ainſi eſtant auiourd'huy queſtion d'vne affaire qui touche l'Eſtat, & ſur laquelle ſa Maieſté veut que tout le Royaume ſoit eſclaircy & informé de ſa pure bonne & Royalle intention, elle a delibere ce iourd'huy 4. iour de Iuillet de ſe tranſporter au Palais: aſſiſté des Princes & principaux Officiers de la Couronne eſtans en Cour pour ſeoir & tenir ſon lit de Iuſtice, en ſon Parlement, rayonnãt au milieu de ce pourpre & eſcarlatte d'hõneur, & de gloire, ainſi qu'vn Soleil au milieu des Aſtres &

des Eſtoilles.

Donc pour le ſubiet de la ſuſdite ſeance, la Majeſté ayant fait donner aduis à ſondit Parlement qu'elle vouloit aller au Palais, la Cour ſe diſpoſa pour receuoir ſadite Maieſté en la forme & maniere accoutumée eſtre faicte en telles ceremonies, & ſe trouua toute en corps en la grãde Chambre plus de deux heures auant l'arriuée de ſadite Majeſté.

Sur les huict heures & demie arriuerent au Palais, Meſſieurs les Mareſchaux de France, de Souuré, de Vitry, & de Cadenet puis Monſieur le Chancellier ſuiuy de pluſieurs Conſeillers d'Eſtat, Maiſtres des Requeſtes de l'Hoſtel & de tout le Conſeil

les Huiſſiers allant deuant Monſieur le Chancellier, lequel fut receu par quelques Conſeillers deputez de la Cour, puis en ſuite arriua Monſieur le Cardinal de Rets, & force Seigneurs.

Sur les neuf heures & demye arriua ſa Majeſté, ſuiuie de Monſieur ſon Frere, Monſieur le Prince de Condé, Monſieur le Duc de Guiſe, Meſſieurs les Ducs de Mõtbazon & de Luynes: & fut le Roy receu au bout du grand Eſcallier par quelques Preſidents & Conſeillers de la Cour.

Chacun ayans pris place dans la grande Chambre, le Roy dit vne briefue Harangue, apres laquelle Monſieur le Chãcellier fit la ſienne declarant par icelle le ſujet de la ſeance du Roy en ſon Parlement,

& ſa volonté.

Apres ce Monſieur le premier Preſident en fit vne autre fort belle & loüée d'vn chacun.

Et Monſieur Seruin Aduocat General ſe fit admirer en ſuitte par ſon eloquence, pleine de belles & ſubtiles recherches.

FIN.

FIN.